



Quels sont les recours contre un abus de confiance

Par **smartinetti**, le **02/01/2008** à **17:54**

Bonjour,
ma mère (70ans) s'est entiché d'un homme qui a une réputation douteuse.
Je crains qu'il en veuille plus à son argent qu'à son bonheur et son bien être.
Comment puis je nous prémunir si les intentions de cette personne se révélaient de cette nature ?
J'ai déjà prévenu la banque ainsi que son gestionnaire de biens.
Dois je lancer une enquête de moralité ?
Quels sont les recours et à partir de quel moment peut on considérer qu'il y a abus de confiance ?
Merci de vos réponses